

La Source Laurentienne



Le Mot du Maire

Chères Laurentiennes et Chers Laurentiens,

Après un bel été caniculaire, est venu le temps de la rentrée. Moment pendant lequel chacun s'est affairé à organiser cette nouvelle année scolaire et à choisir les diverses activités de l'année au sein des associations de la commune.

Est également venu le temps des vendanges qui je l'espère auront été à la hauteur du dur labeur des vignerons tout au long de l'année, malgré le manque cruel de pluie dans notre région.

Est malheureusement venu le temps, moins joyeux, des épisodes cévenols. Les 22 et 23 octobre, nous avons tous pu constater la rapidité avec laquelle le niveau de l'eau peut monter. Heureusement, sur notre commune, il y a eu plus de peur que de mal. Beaucoup de pertes matérielles mais aucun accident à déplorer.

J'en profite pour remercier tous les agents municipaux pour leur réactivité et leur aide auprès des sinistrés. J'en veux pour preuves tous les remerciements qui nous parviennent tant de façon orale qu'écrite.

Chères Laurentiennes et Chers Laurentiens, je souhaite que toutes ces catastrophes climatiques nous épargnent pendant très longtemps et que chacune et chacun d'entre nous puisse espérer un très bel automne et une très, très bonne fin d'année.

Votre Maire,
François ANGLADE



Sommaire :

Sister Cities.....	p. 2 et 3
Opération Tranquillité Vacances.....	p. 3
L'Amicale des Donneurs de Sang.....	p. 4
Hommage au Caporal Jérémy Beier ..	p. 4
Tennis Club Laurens	p. 5
Vide-Maison – Déclaration.....	p. 6
SICTOM – Piqûre de rappel !	p. 6
La Javana Laurentienne.....	p. 7 et 8
Médiathèque Municipale.....	p. 8
Foyer Rural	p. 9
Référendum d'Initiative Partagée - Aéroport de Paris	p. 10
Urbanisme	p. 10
Hommage rendu à Jacques CHIRAC	p. 11
Maison de Retraite « La Murelle »... ..	p. 12
Remise de diplômes.....	p. 12
Echos de la Boule du Haut Libron.....	p. 13 et 14
Boîte à lire.....	p. 14
Ecole de la Source - Les petits sorciers en visite au Château.....	p. 15
CLAPAS & BARTAS – Ecole de V.T.T.	P. 15
Recensement militaire	p. 16
À venir.....	p. 16
Commune équipée de défibrillateurs	p. 16

Notre fête annuelle du vin, qui a eu lieu le 25 mai, a été un succès avec nos vignerons fiers de présenter le labeur de l'année écoulée et avec le duo Mr & Mrs qui a enflammé la soirée.

L'ambiance festive a égayé les cœurs et nous remercions tout particulièrement les bénévoles qui ont permis le bon déroulement de la fête et le vigneron dont la présence et la participation ont été appréciées.

À noter dans vos agendas :

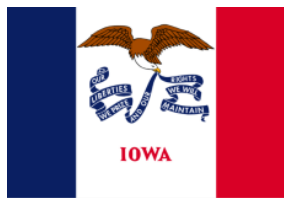
- Assemblée générale le 17 janvier 2020 à 18h30 à 18h30, Salle Sister Cities, suivie d'un apéritif.
- Prochaine fête du vin le 16 mai 2020.

Venez nombreux soutenir l'Association !

Les cours d'anglais ont repris depuis le 23 septembre (tous les lundis, hors vacances scolaires). Les effectifs ont bien augmenté cette année. Il reste quelques places pour les cours débutants, ados et avancés. N'hésitez pas à nous rejoindre.

Pour tous renseignements, appelez Geneviève au 06.23.69.05.21

Sister Cities LAURENS invite les jeunes gens, intéressés par les USA, à contacter l'association qui peut les aider à l'achat du prix du billet, le gîte et le couvert étant offert par les Américains. L'Iowa n'est pas la Californie ni New York, mais l'immersion dans la vie des Etats Unis est toujours très enrichissante, bénéfique, surprenante et agréable.



Abbaye d'Igny-Mars

Caveau et Bar à Tapas
13 ancienne route de Bédarieux
34480 Laurens

Les couvertures d'hiver sont :
Tous les mîmes du lundi au vendredi
le samedi ouverture du caveau uniquement

Réservation au 04.67.93.43.55

Sister Cities (suite)

L'apéritif dinatoire qui a eu lieu le 23 septembre dernier a eu un franc succès. Chaque participant a amené une spécialité culinaire à partager autour d'un petit verre de vin.

De nouvelles personnes ont rejoint les habitués dans un esprit d'échange culturel et dans la bonne humeur.



Opération **Tranquillité Vacances** SERVICE GRATUIT

L'opération **Tranquillité Vacances**, ou **O.T.V.**, est un système de lutte contre le cambriolage. Elle permet de faire surveiller une habitation ou un commerce vacant pendant l'absence du propriétaire par le Policier Municipal. Le nombre de cas de cambriolages est lié à plusieurs facteurs : le tissu urbain, la densité de la population, la présence de frontières, la disponibilité des forces de l'ordre. Un cambriolage est plus fréquent la journée que la nuit, car une majorité de gens sont à leur travail de jour et donc absents du domicile.

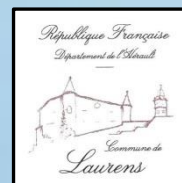
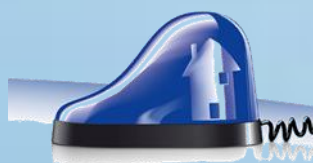
Si une personne de la commune s'absente pour une période prolongée, le Policier Municipal, au service de la commune, peut, à sa demande, surveiller son domicile ou son commerce au cours de ses patrouilles quotidiennes. À chaque passage le Policier Municipal (qui n'est pas autorisé à rentrer dans les maisons ou commerces), après avoir vérifié que tout est en ordre, déposera un papier stipulant les dates et heures de sa venue.

Avant leur départ, les personnes intéressées devront remplir un formulaire (disponible en mairie et également sur le site internet de la commune : <http://www.mairie-laurens.fr/index.php?page=police>) afin de s'inscrire à l'opération Tranquillité vacances. Outre la quiétude des habitants de la commune pendant leurs vacances, cette opération permettrait également d'instaurer un climat de confiance entre le Policier Municipal et les Laurentiens. Grâce à une application, lors de leurs différentes patrouilles, les gendarmes surveilleront également votre domicile.

LAURENS	
AVIS DE PASSAGE	
Nous nous sommes présenté le : _____	
A _____	H _____
Nous n'avons rien constaté d'anormal	



**Contre les cambriolages,
ayez les bons réflexes !**



L'Amicale des Donneurs de Sang

Un don de sang, c'est un don de vie

Les besoins en sang sont toujours aussi importants, cet été, il a permis de sauver de nombreuses vies. Notre association se mobilise tout au long de l'année pour subvenir à cette demande de plus en plus importante. Nous comptons sur vous pour donner votre sang dès **le jeudi 05 octobre de 15H00 à 19H30 à la Salle Polyvalente**, où nous serons très heureux de vous accueillir.

Vous pourrez venir nous voir pour les futures collectes qui se dérouleront les **16 janvier 2020, 15 mai 2020 et 01 octobre 2020**.

Après l'ouverture de la prise de rendez-vous en ligne le mois dernier, l'EFS continue d'œuvrer pour améliorer "l'expérience donneur", avec la création d'un nouvel espace personnalisé sur <https://donneurs.efs.sante.fr>, accessible, également depuis le site grand public de l'EFS.

Véritable espace privilégié d'information et de communication, cet espace permet au donneur de sang d'interagir plus facilement avec l'EFS. Il pourra y consulter son historique de dons, choisir les lieux de collecte où il souhaite être invité, ses canaux de communication préférés, ou encore modifier ses coordonnées.

Pour nous soutenir dans notre action, vous pourrez participer à notre LOTO du 15 Décembre 2019.

Et surtout, n'oubliez pas :



RÉSERVES FAIBLES

-

+

DON DE SANG MAINTENANT C'EST URGENT

dondesang.efs.sante.fr






PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,
DONNEZ VOTRE SANG !



Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au directeur de l'établissement de transfusion sanguine de la région dont dépend le site de collecte. Vous pouvez également vous opposer à l'envoi de nouveaux courriers en adressant votre demande à la même adresse.

Le Président, Pascal PLATET.

Hommage au Caporal Jérémy BEIER

Un émouvant hommage a été rendu au Caporal Jérémy Beier, Sapeur-pompier, décédé des suites de ses blessures le 21 septembre 2016, après avoir combattu les flammes de l'immense incendie du 10 août 2016 qui avait pris naissance à Gabian. Ses collègues, 3 pompiers grièvement brûlés, ont également été mis à l'honneur. La caserne des Sapeur-pompiers de Magalas, des élus de Gabian, Fouzilhon, Roquessels et Laurens, ainsi qu'un Conseiller Régional, Hussein Bourgi, étaient au côté des familles et des Sapeurs-pompiers. Plusieurs gerbes de fleurs ont été déposées au pied de la stèle érigée en mémoire de Jérémy Beier. L'émotion était palpable.





Nouvelle année, quelques changements et de belles perspectives !

Après 3 années en tant que Présidente, Nelly Carda (ci-contre avec François Anglade et Antoine Guibert), a décidé de passer la main pour donner un nouveau souffle au bureau. Coralie Balp, fidèle membre du bureau depuis des années, a également choisi d'en faire de même. Qu'elles soient toutes les deux remerciées pour leur dévouement pour notre Association.

Antoine Guibert a pris le relais en tant que Président, et a élargi le bureau avec les arrivées de Virginie Condamine, Adeline Lugans, Didier Revelli et Philippe Badina entre autres. Les membres fidèles comme Rachelle Atkins, Valérie Rondeaux, Zélia Igonnet, Marie-Noel Trebaol, Isla Gordon, Jean-François Hund, et Charles Garcia, nouveau vice-Président, continueront d'œuvrer pour le bien être du Tennis Club. Un grand merci d'ores et déjà pour leur implication dans cette tâche bénévole.



En tant que nouveau Président, Antoine a donné les grandes lignes de sa vision de l'Association :

- Permettre aux jeunes du village d'exercer un sport, au tarif le plus bas possible (l'adhésion annuelle coûte 45€). Ceci n'est possible que grâce à la participation financière des sponsors, comme le Garage Lugans. Les jeunes apprendront les valeurs de ce sport, notamment le respect de l'adversaire, la maîtrise de soi même, ainsi que l'effort physique.
- Ensuite, réfléchir au développement du club, en harmonie avec le potentiel du village, pour que nos jeunes puissent progresser et s'épanouir dans nos infrastructures, tel Richard Gasquet, ex n°7 mondial, à Sérignan.
- Puis, la compétition pour tous ceux qui le souhaitent, en offrant le maximum de championnats par équipe en fonction, bien sûr, de la disponibilité des terrains.
- Enfin, la détente pour d'autres, qui préféreront un tennis loisir entre Amis, dans une bonne ambiance, avec un club house ouvert autant que possible pour les accueillir.



Les inscriptions de la rentrée ont permis de confirmer la bonne dynamique de l'Association, dont les jeunes constituent la priorité (ci-contre quelques-unes de nos futures championnes !).

Pour les adultes, le championnat d'automne s'annonce chargé avec 4 équipes inscrites (joueurs classés de NC à 15/1). Si vous êtes un ancien joueur bien classé, venez nous voir, tout renfort sera le bienvenu !

À bientôt sur les courts !

Vide-Maison - Déclaration

Un vide-maison (ou vide-garage) organisé par un particulier est une vente au déballage (vente de marchandises effectuée dans des locaux ou sur des emplacements non destinés à la vente au public de ces marchandises, ainsi qu'à partir de véhicules spécialement aménagés à cet effet : art. L 310-2 et R 310-8 et s. du code du commerce).



Dans ce cas, une déclaration préalable de vente au déballage est adressée par l'organisateur, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou remise contre récépissé, au maire de la commune, dans les 15 jours au moins avant la date prévue pour le début de cette vente.

La loi n'autorise le particulier qu'à faire 2 ventes de biens d'occasion par an, qui ne doivent pas dépasser une durée de 2 mois sur le même lieu. La vente d'article neufs ou de denrées alimentaires est interdite pour les particuliers.



SICTOM - Piquêre de rappel !

Pour des raisons de salubrité, de propreté et de nuisances, il est interdit de déposer des sacs poubelles ou des végétaux à côté des bacs.

Enfin, les usagers ont l'obligation de remiser leur bac à leur domicile après la collecte. Pensez à l'image de la commune, en particulier lorsque le vent, parfois violent, renverse les containers.

Les jours de collecte

Collecte du bac jaune

MERCREDI



Collecte du bac vert

LUNDI
&
JEUDI



Un doute ? Une Question ?

Pour répondre à toutes vos interrogations, un seul numéro de téléphone :

04.67.98.45.83

N'hésitez pas ! Contactez-nous du lundi au vendredi de 8h à 12 et de 13h à 17h

Sur RDV
Uniquement



Au Salon

Coiffure et mise en beauté

06 49 93 89 67

2 Lot. Fontes Couderc- 34480 Laurens
Lundi au samedi 9h-20h - Fermé le mercredi

MARCHESAN Paul

PLOMBERIE ELECTRICITE

0660522698

paulmarchesan@yahoo.fr

26, avenue de la Gare
34480 LAURENS

Siret : 447 613 589 000 46



La fête locale, malgré tous nos efforts et notre bonne volonté, a été un véritable flop. La pluie, et la grêle ont gâché une partie des 3 jours de fêtes et a mis le Comité en difficulté financière.

Malgré tout, la fête a eu lieu et la bonne humeur était au rendez-vous. Nous remercions donc :

- Les plus courageux qui sont venus malgré les intempéries, attendant que les nuages passent ainsi que ceux qui sont venus nous rejoindre lorsque le ciel s'est éclairci,
- Tous les bénévoles qui ont accepté de prendre le temps d'aider à l'organisation,
- Mr le Maire, les élus et les employés municipaux pour leur aide précieuse.

En geste de soutien, afin que la Javana puisse renflouer un peu sa trésorerie, l'Association des Pitchounets a cédé sa place pour l'organisation du Marché de Noël. La Municipalité, consciente du « manque de bol » de la Javana, a aussi consenti à leur verser une subvention exceptionnelle supplémentaire afin de les aider à se relever.

Afin que la fête perdure, toute aide de la part des associations ou des particuliers sera la bienvenue car nous manquons cruellement de membres.

Pour plus de renseignements ou si vous souhaitez nous rejoindre (de façon permanente ou ponctuelle) :

06 81 41 83 67 ou 06 68 09 57 14

e-mail : laurens.comitedesfetes@gmail.com

Facebook : <https://www.facebook.com/groups/476252716470786/>





Nous comptons sur vous tous pour participer aux différentes manifestations proposées au cours de l'année :

- Samedi 7 décembre 2019 ⇒ **Marché de Noël** au Boulodrome de 10h à 18 h / + de 70 exposants !!
- Dimanche 29 décembre 2019 et dimanche 8 mars 2020 ⇒ **Lotos** à la Salle Polyvalente.
- Lundi 13 avril 2020 ⇒ **Brocante** avec vente de crêpes et d'objets, que des personnes accepteront d'offrir au Comité, dans le cœur du village de 8h à 18h.
- Samedi 25 avril 2020 ⇒ **Run & Bike** au Parc de la Source en partenariat avec la Communauté de Communes Les Avant-Monts.
- Samedi 23 mai 2020 ⇒ **2^{ème} Salon de Vente Directe** à la Salle Polyvalente.
- Vendredi 24, samedi 25 et dimanche 26 juillet 2020 : **Fête Locale** au Parc de la Source.
Pour les 60 ans de la fête locale, nous n'allons pas organiser, comme chaque année, un repas mais vous proposer une mini fêria avec divers stands : paëlla, coquillages, charcuterie, fromages, ... en plus des forains. Ainsi, pendant 3 jours de fête, vous pourrez bénéficier d'un repas différent.

Médiathèque Municipale

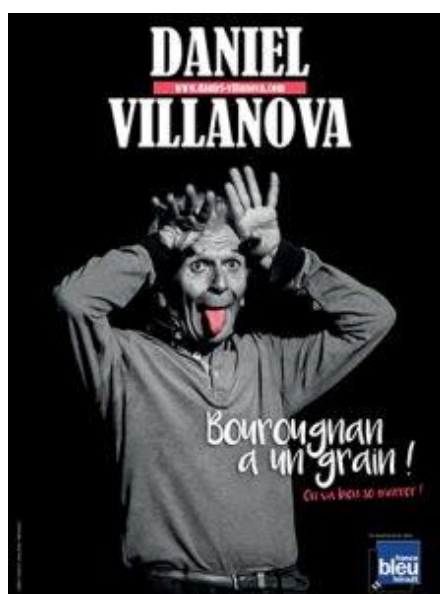


Le spectacle de marionnettes « Boucle d'or et les trois ours », a fait rêver les enfants. Cette histoire revisitée par Marie Vidal, de la Compagnie Arthéma, composée de son et lumière a rassemblé pas loin de cent personnes. On peut dire que ce fut un franc succès !!



À venir :

- Le 23/11 : Spectacle « Bourougnan a un grain ! » par Daniel VILLANOVA à la Salle Polyvalente
Tarif : 10 € la place (déconseillé aux enfants de moins de 12 ans) / placement libre. Billetterie à la Médiathèque aux heures d'ouverture.
- Le 14/12 : Contes de Noël « Une ode à l'hiver et à la générosité » / Spectacle familial / Entrée libre et gratuite.



Fin les vacances !!

Nous espérons que ce bel été vous aura été profitable et que vous êtes en pleine forme pour reprendre les activités au Foyer Rural.

Nous vous attendons au Dojo pour la boxe, le lundi et mercredi dès 18h pour les jeunes à partir de 7 ans et à 19h pour les ados et adultes avec Manu PALLITA.



Comme l'année dernière, Lydie PANIEL a repris ses cours de solfège et de saxophone.

Les cours de guitare-chant ont également lieu avec Claude BERMIJO (différents niveaux d'apprentissage)

La troupe de chant s'est constituée et il y a encore de la place auprès de DJ Seb. Ambiance garantie !

Le Qi Gong et la boxe se pratiquent à la Salle du Dojo avec Agnès CHAPOULARD.

Hélène nous propose, une fois par mois, un stage de Yoga. La première séance a lieu le 06/11 et la seconde aura lieu le 04/12.

Estelle, à la danse moderne, nous propose de nouvelles activités comme des cours de Salsa... même si vous n'êtes pas en couple, venez tester ! ou des cours de Bachata.

Bien sûr, il y a toujours la Zumba pour les ados/adultes ainsi que la danse pour les enfants.

Une fois par mois, Ludivine GRAMME se propose de vous initier aux secrets du vin, le mardi à 19h à la Salle du Foyer Rural. Réservation conseillée.

Pour plus de renseignements concernant les diverses activités (lieux, horaires, tarifs, n'hésitez pas à nous contacter (coordonnées en fin d'article).

J'espère que vous viendrez nombreux aux lotos qui auront lieu les 02/02/19 et 19/04/20.

Par ailleurs, nous fêterons le Nouvel An Chinois le 1^{er} février. À cette occasion, nous ferons un défilé aux lanternes avec les enfants, proposerons un repas chinois (sur réservation) qui sera suivi d'un concours de déguisement.

Le 18 avril, nous vous proposerons un repas musical (sur réservation).

Et enfin, les galas de fin d'année, les 20 et 26 juin, pour clore cette année en beauté.

L'équipe du Foyer Rural, composée d'Hélène, Lydie, Éric, Paul et moi-même, espère que cela répond à vos attentes. Vos suggestions sont les bienvenues.



Éric
Hélène et
Paul



LYDIE trésorière

MICHÈLE
présidente

Michèle BILLARD,
Présidente du Foyer Rural
06 34 35 56 51
isis.billard@gmail.com

P.S. : Vous êtes intéressé par les sorties à thème ? Faites-vous connaître auprès de Lydie au 06 20 44 43 25

Depuis le 13 juin dernier, le RIP (référendum d'initiative partagée) sur le projet de loi « *visant à affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des aéroports de Paris* » est disponible en ligne. 130 députés et 118 sénateurs de tous bords se sont mobilisés pour lancer le RIP, une procédure jusqu'ici inédite.

L'objectif ? Obtenir le soutien de 10 % des électeurs du pays, soit 4,7 millions de signatures ! Et ce, avant le 12 mars 2020.

Ces soutiens contribueront ainsi à renforcer la volonté de protéger le statut du groupe Aéroports de Paris.

Entreprise florissante, ADP représente un des principaux pôles d'emploi et d'activité du pays. Comme le précise le projet de loi, ses missions relèvent bien de la notion de « services publics » et participent à la politique « *économique, sociale et environnementale de la nation* ».

Comment participer au RIP ?

Seuls les citoyens français inscrits sur les listes électorales peuvent déposer leur soutien. Les signatures peuvent se faire directement sur internet www.referendum.interieur.gouv.fr/

Pour les usagers ne disposant pas d'un accès internet, la Médiathèque Municipale met à disposition un accès informatique.

Des formulaires papier pour soutenir le RIP sont également disponibles à la mairie.

Pour vous informer et vous aider à enregistrer votre vote, un collectif citoyen de LAURENS (ouvert à tous) tiendra des permanences le samedi matin sous l'escalier de l'Ancienne Mairie. N'oubliez pas votre carte d'identité !



URBANISME

Vous avez fait une demande de Déclaration Préalable (D.P.) ou de Permis de Construire (P.C.) ? Pensez, lorsque les travaux sont terminés à venir déposer en Mairie, au Service Urbanisme, le Cerfa n° 13408*04 « Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux » (D.A.A.C.T.)

Taxi André
06 08 77 12 96

- Transport de malade assis
- Gare, aéroport, ...
- Transport P.M.R. 

andre.taxi@wanadoo.fr

06 08 77 12 96

andre.pf@gmail.fr



ANDRÉ FUNÉRAIRE

- Organisation d'obsèque
- Transport avant/après mise en bière
- Accès chambre funéraire
- Devis, contrat obsèque sur place

**MARBRE
BARATTINI**
06 82 05 41 83

Hommage rendu à Jacques CHIRAC

Jacques CHIRAC, Président de la République 17 mai 1995 au 16 mai 2007,
est décédé le 26 septembre 2019.

Un hommage, vif en émotion, lui a évidemment été rendu.

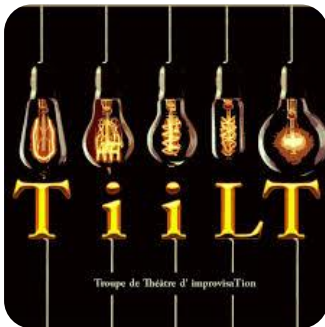
Le lundi 30 septembre, les membres du Conseil Municipal, Laurentiens et Laurentiennes se sont donc réunis afin d'écouter le discours de Monsieur le Maire concernant ce Président qui aura marqué les esprits des français, tant par ses actes que par ses paroles ; discours retraçant les moments clés de sa vie.

Une minute de silence a ensuite été observée. Cette cérémonie s'est poursuivie par le verre de l'amitié autour duquel chacun pouvait se remémorer l'ancien Président.



Maison de Retraite « La Murelle »

Samedi 27 juillet 2019 à l'EHPAD « La Murelle » a eu lieu un spectacle d'improvisation dans le cadre d'un BPJEPS (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) animation culturelle, donné par la troupe « TIILT » avec Valérie ZULLO, Charline BOUEILH IRIGOYEN et Alexandre BRES. Les résidents et leurs familles ont pu participer de manière active au bon déroulement des improvisations ainsi que Monsieur François ANGLADE, Maire de Laurens, présent au spectacle. Les comédiens de la troupe « TIILT » ont su donner vie, avec humour et énergie aux thèmes proposés qui ont été préparés lors d'ateliers ces deux dernières semaines par les résidents.



Remise de diplômes



Le jeudi 17 octobre, les élèves de Magalas, qui était en 3^{ème} l'année dernière, se sont vu remettre leurs diplômes de B.E.P.C. (*brevet d'études du premier cycle*) en présence de Monsieur Charles HÉY, Maire de Magalas et de certains Maires ou représentants des communes.

Ce fut avec grand plaisir et honneur que François ANGLADE, Maire de Laurens a accompagné les ex-collégiens laurentiens durant cette cérémonie.

Félicitations à nos jeunes diplômés et bonne continuation dans leurs études !



François ANGLADE entouré des jeunes diplômés. De gauche à droite :
Nathan SCHMITT, Inès DAVID, Margot GIOIA, Emmy CIANCIO, Quentin CLUZEL, Nicolas ALLERT

ÉCHOS DE LA BOULE DU HAUT LIBRON

Les mois de mai, juin et juillet ont été propices pour nos joueurs à réaliser de belles performances. En premier lieu, commençons par les compétitions officielles qui sont gérées par la Fédération au travers des Comités Boulistes Régionaux et Départementaux.

Championnat Régional Simple 4D à Bagnols-sur-Cèze dimanche 19 mai :

Malgré sa victoire lors de sa première rencontre, Fabien Surre s'incline par deux fois, synonyme d'élimination. Dommage car il y avait la place pour la qualification.

Championnat Départemental Vétérans Quadrettes 22-23 mai à Autignac :

Suite à notre demande, le Comité Bouliste Départemental de l'Hérault a décidé que La Boule du Haut Libron prenne en charge l'organisation du Championnat. Il se déroule sur la promenade d'Autignac les mercredi 22 et jeudi 23 mai. Près de 160 joueurs s'affrontent pour une seule place qualificative.

Trophée de France Départemental Triple Mixte 2 juin à Valras :

C'est par une journée estivale que le Triple Mixte, composé de Maryvonne Boutes, Francis Boutes, Daniel Bernial et Fabien Surre, remporte le Trophée de France Départemental. Avant cela, ils battent en demi-finale, dans un duel « fratricide », une autre équipe de « La Boule du Haut Libron », composée de Brigitte Marmigère, Jacques Marmigère et Alain Llop.

Trophée de France Régional Triple Mixte 30 juin à St-Julian-de-Peyrolas (Gard):

Une journée caniculaire attend le Triple Mixte Maryvonne Boutes-Francis Boutes-Fabien Surre (Alain Bernial absent) qui dispute le Trophée de France Régional en vue de la seule place pour le Trophée de France National qui se déroulera à Vals les Bains (Ardèche).

Hélas, ils s'inclinent en finale face à l'équipe gardoise de Laudun l'Ardoise. Un grand bravo pour leur performance.

Championnats Départementaux Quadrettes 3D-4D à Lansargues :

Les samedi 22 et dimanche 23 juin se disputent les fédéraux quadrettes à Lansargues, non loin de Lunel. La Boule du Haut Libron présente 4 équipes (deux en 3D et deux en 4D). En 3D, l'équipe de Michel Cambon, Jean-Paul Belloc, Michel Berthomieu, Michel Gracia et Eusebio Matas s'incline barrages ; celle d'Alain Bernial, Jacques Jammes, Jean-Marie Moustelon et Diego Pirès perd en huitièmes de finale. En 4D, la quadrette de Jacques Marmigère, Jean-François Guitard, Alain Llop, Marie et Alain Venturi est éliminée en huitièmes de finale. Il faudra attendre le dimanche matin pour voir tomber la quadrette de Francis Boutes, Daniel Bernial, Bruno Boutes, Marius Favoriti et Fabien Surre en quarts de finale.



www.philpizza.net 06.17.19.35.83

LUNDI : VILLEMAGNE (boulevard Jean Jaurès) • MARDI : POUZOLLES (sur la promenade)
MERCREDI : ESPONDEILHAN (Place du marché) • JEUDI : AUTIGNAC (Place du Marché)
VENDREDI : LAURENS (Place des anciens combattants)

ÉCHOS DE LA BOULE DU HAUT LIBRON (SUITE)

Passons maintenant aux événements remarquables de cette saison estivale. Une belle série de performance...

Samedi 11 mai : Challenge de la Ville de Mèze

Double vainqueur Daniel Bernal - Fabien Surre

Samedi 18 mai : Challenge de Mons La Trivalle

Triple vainqueur Eusebio Matas - Jean-Marie Moustelon - Diego Pirès

Samedi 25 mai : Challenge d'Azille (Aude)

Quadrette vainqueur Alain Bernal – Daniel Bernal – Eusebio Matas – Diego Pirès

Vendredi 6, samedi 7 et dimanche 8 juin : 1/8 de finale du Tournoi de Bellecour à Lyon (Rhône)

Quadrette Vétérans Michel Berthomieu – Claude Bonnafé – Bruno Boutes – Michel Cambon – Alain Venturi

Jeudi 13 juin : Triple Mixte de Frontignan

Vainqueur Brigitte Marmigère – Jacques Marmigère – Alain Llop

Samedi 13 juillet : Challenge Turban à Lamalou les Bains

Double vainqueur Eusebio Matas – Diego Pirès

Pour préparer la saison à venir, il est nécessaire de rénover le boulodrome de Laurens. Cette réfection s'effectue en deux temps. Le lundi 17 juin, une dizaine de personnes opère l'enlèvement de l'ancien revêtement. Une grillade a suivi dès le travail accompli. Le mercredi 3 juillet, la seconde mi-temps voit la mise en place du nouveau sable, suivie d'un repas pris en commun chez Serge. Durant tout l'été, un arrosage régulier est réalisé par Yvonne Armengaud et Alain Venturi. Un passage du rouleau est procédé épisodiquement.

Enfin, l'assemblée générale clôture la saison 2018-2019. Elle se déroule le vendredi 23 août à Autignac, Salle Marc Cassot, en présence de M. Jean-Claude Marchi, maire d'Autignac, et de M. François Anglade, maire de Laurens. M. Charles Hey, maire de Magalas, s'est excusé.

Vous pouvez obtenir toutes nos informations sur notre site web : <https://www.boulehautlibron.fr>



Boîte à Lire : "déposez, emprunter, lisez".

Une boîte à lire, financée par la Municipalité, a été mise en place dans le village à côté du Parking du Boulodrome. Conçue et installée par les Services Techniques, cette boîte en bois, contenant des livres, est accessible en permanence et gratuitement, avec le principe **"déposez, emprunter, lisez"**. À charge aux bénéficiaires d'approvisionner et trier les livres. La Médiathèque Municipale participe également en donnant quelques ouvrages. Pas de carte d'inscription, emprunt avec (ou sans) retour, ouverture 24 h/24, offrant au lecteur une très large autonomie dans son accès. Ce sont des habitants de la commune qui sont à l'origine de cette initiative locale. Les boîtes à livres sont devenues d'authentiques instruments d'accès à la culture pour tous. C'est aussi un projet solidaire qui favorise le lien social, encourage une économie du partage et du don et développe une démarche éco-citoyenne. En déposant ou en empruntant un livre dans une boîte à lire, vous lui donnez une seconde vie, tout en respectant l'environnement. Le fonctionnement et l'entretien de la boîte à livres sont assurés par les habitants du village, bénévoles. Ce super-concept s'est d'abord développé à l'étranger notamment au Royaume-Uni avant d'atterrir en France il y a quelques années et de connaître un réel succès. Depuis, elles apparaissent un peu partout, dans des lieux de passage, des jardins publics, dans les gares ou stations de transport en commun, près d'écoles ou d'établissements publics.



Ecole de la Source - Les petits sorciers en visite au Château

École Primaire
école de la Source
de Laurens

Cette année, la classe de Mme Katy HENNETON a pour thème Harry Potter, ce qui permet aux élèves de travailler de façon magique ludique.

Le 8 octobre, Nathalie, agent communal, a eu le plaisir de recevoir ces merveilleux petits sorciers pour une visite complète du Château de la Mairie, leur faisant découvrir ses diverses salles et une part de son historique.



Le 18 octobre, a eu lieu la remise de la coupe des 4 maisons.

Félicitations à nos chers petits sorciers.

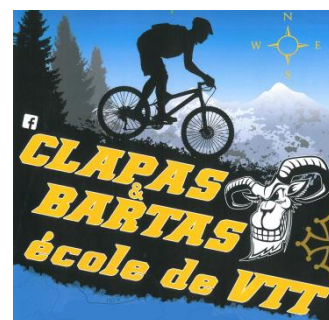


CLAPAS & BARTAS - Ecole de V.T.T.

Peu avant la reprise des cours, l'un des moniteurs de CLAPAS & BARTAS a fait une bien triste découverte. En effet, l'école de V.T.T. a pour habitude, depuis quelques années de s'entraîner à la Pinède (près de la déchetterie). Mais, durant l'été, certaines personnes ont rendu visite à ce parc communal et l'ont littéralement saccagé. Tous les modules ont été cassés et arrachés. Le terrain était recouvert de vieux pneus, de palettes, de bouts de bois en tous genres.

Cette association, créée en 2017, et dont le siège social est à MAGALAS, ne bénéficie pas de subvention de la commune de LAURENS. Mais la majorité de ses adhérents sont des Laurentiens. C'est donc tout naturellement, que la Municipalité a tout mis en œuvre pour venir en aide à cette association. Les agents du service technique ont vite réagi et se sont rendus à la Pinède pour tout nettoyer afin que les membres de CLAPAS & BARTAS puissent réorganiser le parc. Ainsi la reprise des cours de V.T.T. a pu se faire sans encombre.

Malgré cet acte malveillant et gratuit, CLAPAS & BARTAS se porte bien ! Différents niveaux de vététistes, des plus petits (à partir de 4 ans) aux plus grands (ados et adultes) ont le plaisir de partager de bons moments tout en apprenant à dompter leurs 2 roues. Les adhérents sont de plus en plus nombreux et environs 25 Bartassettes (l'équipe féminine) se comptent parmi les rangs. Vous pouvez suivre leurs aventures via leur page Facebook « [CLAPAS & BARTAS Ecole de VTT](#) »



Recensement militaire

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE



www.defense.gouv.fr/jdc



Il est obligatoire pour les jeunes filles et les jeunes gens nés en octobre, novembre et décembre 2003.

Ils doivent se rendre à la Mairie, munis du livret de famille des parents, de leur carte d'identité (ou décret de naturalisation), et d'un justificatif de domicile.

SGA
 Secrétariat général pour l'administration

A VENIR

- 23/11/2019 : Spectacle de Villanova (voir p. 9)
 ↳ Médiathèque Municipale
- 30/11/2019 : Repas annuel
 ↳ Pétanque Laurentienne
- 06/12/2019 : Soirée Belote
 ↳ Foyer Rural
- 07/12/2019 : Marché de Noël
 ↳ La Javana
- 07/12/2019 : Bourse aux jouets
 ↳ Les Pitchounets
- 14/12/2019 : Conte de Noël (voir p. 9)
 ↳ Médiathèque Municipale
- 15 - 21 et 28/12/2019 : Concours de Pétanque
 ↳ La Boule du Haut Libron

Lotos tous les dimanches jusqu'au 19/04/2020 inclus

FAUGERES DECOR
 Peinture, Décoration, Revêtement Sols et Murs

Christophe LAINE
 1 Impasse Fouisso
 34480 LAURENS
 Tel/Fax : 04.67.26.66.48
 Email : faugeres.decor@orange.fr
 Site : www.faugeres-decor34.com



PVC-ALU-BOIS
 NEUF RENOVATION
 GARANTIE DECENNALE
 Menuiserie Rossignol
 menuisierrossignol.free.fr
 15 Chem du Terras - 34480 LAURENS
 CUISINES - PORTES - VOILETS ROULANTS
 FENETRES - ESCALIERS - PORTAILS...
 Tel: 09.53.67.36.34
 GSM: 06.20.71.25.29



Commune équipée de défibrillateurs

La commune dispose de deux défibrillateurs :

- Maison de Retraite "La Murelle" - Avenue de la Gare
- Camping l'Oliveraie - 1600, Chemin de Bédarieux.

1 Appelez 2 Massez 3 Défibrillez 4 Attendez les secours

112



Ces défibrillateurs peuvent sauver des vies

Les voler ou les vandaliser vous expose à
5 années de prison
et 75 000 € d'amande

(Art. 311-4-1 et 322-3 du Code Pénal)



LE FOURNIL LAURENTIEN

Artisan
 Boulanger - Pâtissier

Mr TADEI Jérôme
 Melle CLARIOND Christelle

04.99.47.08.96

Route des Près
 Bâtiment 1

34480 LAURENS

contact.tadei@laposte.net

La source Laurentienne

Mairie de Laurens
 1, rue du Château
 34480 LAURENS
 Téléphone : 04 67 90 28 02
 Télécopie : 04 67 90 14 19
 Messagerie : mairie.laurens@wanadoo.fr
 Site Web : www.mairie-laurens.fr

Directeur de la publication : François ANGLADE
 Mise en page : Service administratif de la Mairie
 Reproduction : Combes Hund à 800 exemplaires
 Distribution : FPNS aux habitants de LAURENS
 Dépôt Légal : à parution.

